



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAC 2021 : AIDES AUX AGRICULTEURS DE LA DRÔME (AVANCE DES AIDES DIRECTES ET DE L'ICHN A PARTIR DU 18 OCTOBRE 2021) : 30,3 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ VERSES

Valence, le 26 octobre 2021

Le paiement des premières avances des aides de la PAC 2021 est arrivé sur les comptes des agriculteurs le 18 et le 19 octobre. La DDT s'est fortement mobilisée pour tenir l'échéance, premier jour permis par la réglementation européenne, et permettre ainsi un soutien conséquent à la trésorerie des exploitations agricoles.

Ainsi, dans le département de la Drôme, **30,3 millions d'euros** sont versés dès les 18 et 19 octobre au titre des aides du 1er pilier de la PAC et de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN). Sont concernés **3 182 exploitations agricoles** bénéficiaires des aides découplées, 248 jeunes agriculteurs et 1 122 exploitations ayant demandé l'ICHN.

Ces avances concernent les aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), la plupart des aides couplées animales (aides aux bovins allaitants et laitiers, aide ovine et aide caprine) ainsi que l'ICHN.

Les agriculteurs bénéficient pour ce paiement d'un taux d'avance des aides à hauteur de 70% des montants finaux pour les aides directes et de 85% pour l'ICHN.

De nouveaux versements seront ensuite réalisés au titre de cette avance, fin octobre et mi-novembre 2021.

Le paiement du solde de ces aides interviendra avant la mi-décembre 2021.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme